

GUIDE DE PLANTATION



Information :
Ligne verte
450 435-1954, poste 444
ligne.verte@ville.boisbriand.qc.ca

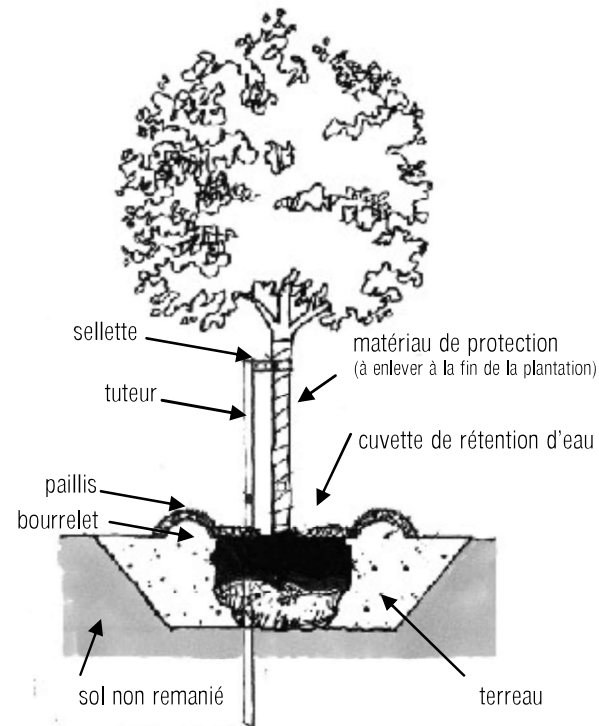


LE BON ARBRE AU BON ENDROIT

La plantation d'un arbre est une étape importante qu'il faut bien planifier afin d'assurer une croissance optimale. Avant de faire votre choix, différents éléments sont à considérer : le type de sol, l'ensoleillement, l'espace disponible, la grandeur de l'arbre à maturité, la couleur du feuillage, etc.

LA PLANTATION : ÉTAPE PAR ÉTAPE

1. Conservez le maximum de branches au moment de la plantation; taillez seulement les branches mortes ou brisées.
2. Creusez un trou à l'endroit choisi. La profondeur de la fosse de plantation doit être équivalente à la hauteur de la motte de l'arbre.
3. Sortez l'arbre de son contenant et placez-le bien droit au centre dans la fosse. Vérifiez que le dessus de la motte est au même niveau que le sol existant.



Source : NQ 0605-100/2001

4. Comblez, par couche de 15 cm, le trou avec du terreau à plantation. Assurez-vous de bien compacter autour de la motte à chaque couche. Évitez de compacter la motte afin de ne pas abîmer les racines.
5. Fabriquez une cuvette de rétention d'eau en façonnant un bourrelet avec de la terre autour de la motte. Compactez bien le bourrelet pour ne pas qu'il se défasse au moment d'arroser l'arbre.
6. Installez un tuteur du côté des vents dominants (nord-ouest) et apposez la sellette à l'extrémité du tuteur. Bien qu'il soit attaché, l'arbre doit pouvoir bouger sous l'effet du vent. Ces mouvements l'aideront à développer un système racinaire solide.
7. Recouvrez le sol et la cuvette avec du paillis pour conserver l'humidité du sol. Toutefois, assurez-vous de laisser la base du tronc dégagée.
8. Arrosez abondamment (remplir la cuvette deux fois) une à deux fois par semaine. Si vous plantez à l'automne, évitez les excès d'eau.

Conseils importants

- La plantation doit se faire sur votre terrain et non sur l'emprise de rue. Référez-vous à votre certificat de localisation.
- Respectez un dégagement de 2,5 m d'une borne-fontaine.
- Considérez l'emplacement des fils d'alimentation (électricité, communication, etc.).
- Vérifiez la présence de conduites souterraines (égouts, aqueduc, gaz, etc.) en communiquant avec le Service des travaux publics au 450 437-4620 et Info-Excavation au 514 286-9228.